Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 24

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

loppement, les essais, l'évaluation et l'acquisition d'avions militaires. Tâche des plus épineuses, tant l'acquisition d'avions militaires comporte en Suisse d'éléments irrationnels et hautement politiques. Les discussions publiques sur ce sujet se distinguent rarement par l'objectivité et la compétence des interlocuteurs...

Sur le plan international, l'*American Institute of Aeronautics and Astronautics* honore tout spécialement Eduard Amstutz en le nommant en 1966 *Fellow* de cette société.

Lors de la création en 1968 de la Commission de l'armement, le professeur Amstutz s'en voit confier la présidence, qu'il assumera jusqu'en 1972. En fait, il s'agit de l'extension à l'ensemble du domaine de l'armement de la tâche assignée à la commission pour les avions militaires. Ce mandat montre à nouveau d'une part la confiance que le Conseil fédéral témoigne à Eduard Amstutz et d'autre part le sens du devoir de ce dernier; en effet, il s'agit là de charges ne comportant que risques et devoirs, mais aucun droit à la reconnaissance de larges milieux.

Il est réjouissant de voir que le jubilaire continue de faire preuve des qualités qui l'ont conduit tout au long d'une carrière exemplaire. Outre les capacités d'analyse et de synthèse grâce auxquelles il a mené à bien tant de tâches d'intérêt national, sa disponibilité, sa chaleur humaine et son sens de l'humour contribuent à faire d'une rencontre avec lui un moment privilégié. Si l'aviation et les sciences des matériaux lui doivent des apports inestimables, innombrables sont les hommes — étudiants, ingénieurs, aviateurs et tant d'autres — qui lui sont profondément reconnaissants des apports personnels que leur ont valu leurs contacts avec le jubilaire.

Adresse de l'auteur:
† Fritz Dubs, Nürensdorf/ZH
Traduction, adaptation et intertitres:
Jean-Pierre Weibel

Carnet des concours

Concours international «Tête-Défense» à Paris

Dans le cadre des grands projets parisiens, décidés par le président de la République française, M. Francois Mitterrand, le concours international «Tête-Défense» a été lancé au mois d'août 1982, par l'Etablissement publique pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD).

Ce concours, ouvert, anonyme, à un seul degré, conforme à la «Recommandation révisée sur les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme UIA-UNESCO», était placé sous le patronage de l'Union internationale des architectes.

Objectifs du concours

Le programme de l'ensemble «Tête-Défense», d'une surface totale de 160 000 m², comprenait quatre principaux éléments:

- le Carrefour international de la communication (CIC)
- les organismes associés à ce Carrefour
- le Ministère de l'Urbanisme et du Logement et le Ministère de l'Environnement
- des commerces et des services.

«Cet ensemble représente la dernière tranche de construction du quartier d'affaires de La Défense. La situation de l'ensemble «Tête- Défense» sur l'axe historique ouest de Paris, face à l'Arc de Triomphe, appelle une réalisation de grande qualité. En décidant d'y construire le Centre International de la Communication, le gouvernement français entend marquer l'importance majeure que prendra la communication dans la vie des citoyens de tous les pays ainsi qu'une volonté d'ouverture internationale, notamment vers le tiers monde.

Etablissement de nouveaux modes relationnels entre les individus et les groupes sociaux, appropriation par l'usager des nouvelles technologies utilisées pour la communication, présentation de l'événement et spectacles audiovisuels, formation et création de multi-médias, accès aux mémoires, banques de données et diffusion de l'information, seront autant de fonctions rassemblées en synergie dans un lieu largement ouvert au public, qui sera le premier maillon d'un réseau national et international de la civilisation de demain.»

Projets et jugement

897 équipes se sont inscrites à ce concours. 424 projets provenant de 41 pays différents, ont été reçus à l'EPAD et analysés par la commission technique, réunie du 15 mars au 15 avril 1983.

Les projets ont ensuite été soumis à l'examen du jury international, placé sous la présidence de Robert Lion (France), directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Les délibérations du jury ont eu lieu à la Défense, du 21 au 27 avril 1983.

Conformément au règlement du concours, le jury a retnu quatre projets (deux premiers prix ex aequo et deux seconds prix ex aequo) et les a présentés le 28 avril avec ses commentaires au président de la République française auquel revenait la décision finale. Le jury a par ailleurs attribué douze mentions.

Monsieur François Mitterrand a rendu publique sa décision le 25 mai 1983. Son choix s'est porté sur le projet de *Johan Otto von Spreckelsen*, Danemark.

Les trois autres projets primés:

- *1er prix: Viguier* et *Jodry*, France
- *2e prix ex aequo: Nouvel Soria* et *Architecture Studio*, France
- 2e prix ex aequo: Crang et *Boake*, Canada

Composition du jury: Rober Lion, France, Mahdi El Mandjra, Maroc, Richard Meier, USA, Gérard Thurnauer, France, Serge Antoine, France, Oriol Bohigas, Espagne, Antoine Grumbach, France, Ada-Louise Huxtable, USA, Kisho Kurokawa, Japon, Louis Moisonnier, France, Richard Rogers, Royaume-Uni, Bernard Zerhfuss, France, et Jorge Glusberg, Argentine, membre suppléant du jury, en remplacement de Tierno Galvan. Conseiller technique: François Lombard, France.

Maquette du projet de Johan Otto von Spreckelsen; en haut: «l'Arc de triomphe de l'humanité». Le jury a primé ce projet pour «la clarté de son concept, pour la force symbolique, pour la simplicité de son expression et pour l'exactitude, en même temps que la poésie, qui se dégagent de l'architecture proposée».

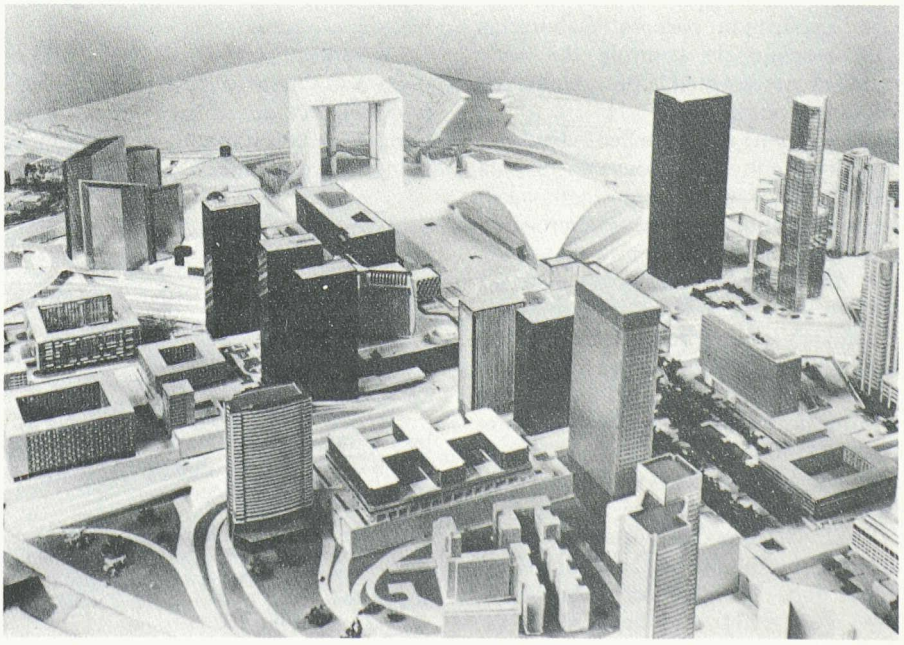

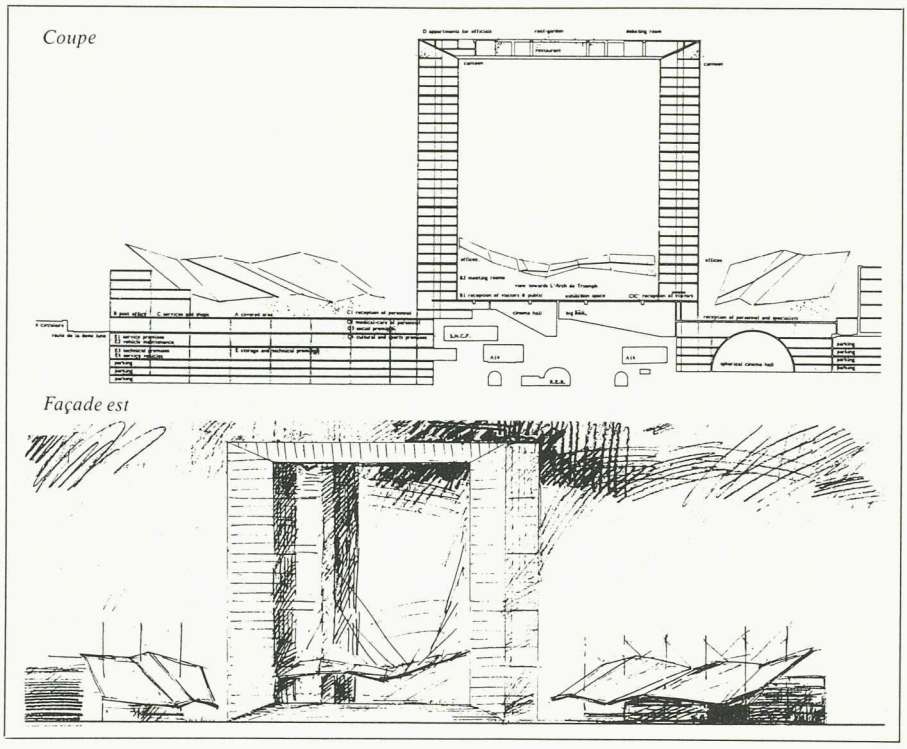

L'Arc de triomphe de l'humanité

J.O. von Spreckelsen décrit lui même son projet comme «un cube ouvert, une fenêtre sur le monde, un point d'orgue provisoire sur l'avenue, avec un regard sur l'avenir: l'Arc de Triomphe de l'humanité».

Quatre grands cadres de béton précontraint, de 105 m de côté structurent le volume cubique. L'ensemble est stabilisé par quatre châssis disposés parallèlement et à l'intérieur de la première enveloppe, le tout formant un gigantesque portique tridimentionnel. Légèrement incliné sur l'axe historique, il abrite, dans ses doubles parois verticales, les ministères et le CIC. Un jardin est suspendu dans le cadre supérieur. La base du cube est surélevée de 7,50 m. Elle forme une terrasse, «une place du marché moderne» protégée par des pans de verre formant des nuages mouvants, d'où l'on accède à toutes les activités de l'édifice. Les batteries d'ascenseurs sont installées dans une gaine translucide qui s'inscrit au tiers du carré central. Les deux façades latérales, reflètent la vie technique du bâtiment. Leur traitement (vraisemblablement en céramique de couleur claire) devrait, selon l'auteur du projet qui cite à leur propos Mondrian, être une composition picturale abstraite, inspirée par l'électronique.

Le jury a primé ce projet pour «la clarté de son concept, pour la force symbolique, pour la simplicité de son expression et pour l'exactitude, en même temps que la poésie, qui se dégagent de l'architecture proposée».

Johan Otto von Spreckelsen

Johan Otto von Spreckelsen est agé de 54 ans. Il jouit au Danemark d'une notoriété solidement établie. Lauréat de nombreux concours organisés dans les pays nordiques, il enseigne la construction à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Stockohlm où il occupe depuis 1978, la chaire de doyen de la Faculté d'architecture.

Méconnu des «milieux internationaux» dans lesquels il vient de faire son entrée, il a remporté avec S.I. Anderson, l'un des neufs premiers prix ex-aequo du Concours international pour le Parc de la Villette. Calme, serein, et en apparence peu affecté par ses récents succès, il avoue n'avoir édifié que sa propre maison et quatre églises.

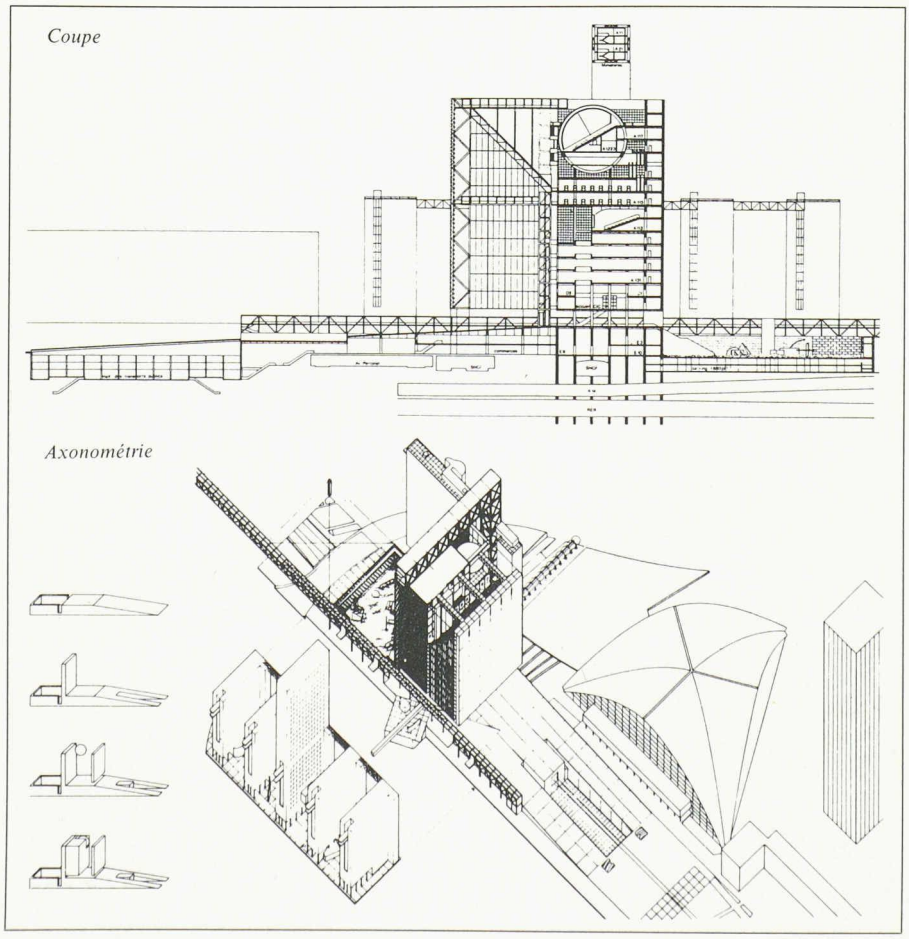

1er prix: **Viguier** et **Jodry,** France

Ce projet propose un grand volume plein, cubique dans l'axe du parvis. Il est surmonté d'une passerelle qui relie au nord un bâtiment longitudinal abritant les organismes associés et, au sud, une série de bâtiments transversaux réservés aux ministères.

Le volume central abrite le CIC: il comporte d'est en ouest 4 couches successives; Le grand écran lumineux de 84×84 m et la halle publique couverte qui sont en structures métalliques; les espaces du CIC et les circulations verticales. Une cour surbaissée marque le sol à l'ouest. Au nord, l'espace est traité en jardin.

Le jury a apprécié la force du projet, l'élégance de la composition et la bonne hiérarchie des espaces conduisant au CIC. Il a également remarqué la conception affirmée du parti constructif du bâtiment et l'aptitude de l'espace central à bien accueillir le public en toutes saisons. Le projet témoigne d'une bonne expérience et d'une haute créativité architecturale dans son concept très clair, comme d'une maîtrise de l'étude dans sa globalité et ses détails, ce qui est rare parmi les projets reçus lors de ce concours.

L'écran lumineux a été apprécié plus comme un signe que comme un symbole de la communication: celle-ci ne saurait être réduite aux seules images. L'évocation de la «boite à miracles» chère à Le Corbusier, a été exprimée par le jury, mais des interrogations ont été formulées sur le concept de communication dans ce projet.

La silhouette du projet s'affirme sur l'axe historique derrière l'Arc de Triomphe: elle pose le problème des matériaux d'une façade pleine et frontale. Quand à la façade opposée, regardant vers l'ouest, sa qualité est évidente.

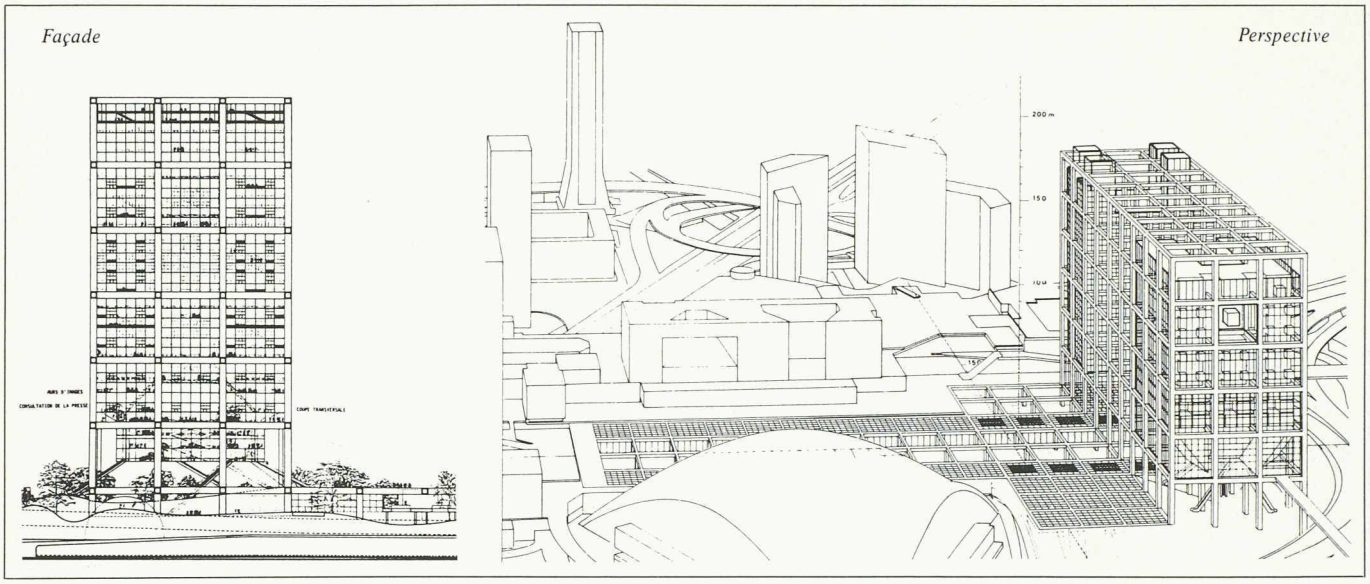

2e prix ex aequo: **Nouvel, Soria, Architecture Studio,** France

Ce projet d'échelle monumentale se présente sous la forme d'une vaste structure tridimentionnelle dans laquelle seraient édifiés les différents éléments du programme. Cette structure constituée par une trame de 25 m décrit un volume de 150 m de haut, de 225 m de large et de 75 m d'épaisseur. La trame se prolonge au sol marquant le parvis et laissant apparaître un jardin sous la dalle.

Le jury a apprécié la force du projet et son échelle, à la fois ambitieuse par rapport à la ville et, pour certains, un peu sévère vue du parvis. La relation entre l'espace occupé et l'espace vide de la structure a fait l'objet de discussions; la question de la convivialité des accès a été posée. Certains membres du jury ont regretté de ne pas trouver dans le projet d'indication sur le traitement architectural et technique de cette ossature sur laquelle viendra s'accrocher l'ensemble des étrages. A noter que le projet présenté dépasse les surfaces demandées dans le programme et que le CIC, organisé verticalement sur un grand nombre de niveaux, peut poser des problèmes de fonctionnement et de sécurité. De telles interrogations sont normales à ce stade de l'étude.

La solution d'une vaste grille apparaissant légèrement sous l'Arc de Triomphe a paru constituer une solution originale au difficile problème de la perspective sur l'axe.

Dans un excellent rapport qui décrit de manière intelligente et vivante le cheminement des visiteurs le long de la perspective, les architectes ont fait preuve d'un grand pouvoir imaginatif et révèlent une haute maîtrise professionnelle.

Selon les auteurs du projet il s'agit d'une «mise au carreau de l'horizon, un horizon fait de ciel, de lumière de soleil couchant, un horizon changeant, variable selon le temps, la distance, la conscience, le regard».

«Il s'agit de fondu-enchaîné, de surimpression, de texture, de fond: une trame carrée fine, abstraite matérialise le lointain. Depuis le Carrousel et les Tuileries, le ciel sous l'Arc de Triomphe est tissé régulièrement. Il s'agit d'une mise au carreau du paysage.»

2e prix ex aequo: **Crang** et **Boake,** Canada

Ce projet propose une composition complexe. Un vaste bâtiment longitudinal de forme triangulaire faisant face à Paris par sa tranche et légèrement décalé par rapport à l'axe, abrite les organismes associés. Le CIC est placé dans le volume prismatique servant d'articulation avec les ministères. Ceux-ci sont regroupés dans des volumes plus bas situés au nord et organisés sur une trame formant des cours.

Le jury a apprécié les intentions riches qui sous-tendent la composition et notamment le désaxement de la trame des ministères sur une diagonale, créant une animation des volumes et des espaces. Ceux-ci, donnant sur le parvis, ont une échelle urbaine particulièrement adaptée à la rencontre et à la convivialité. La judicieuse répartition des éléments du programme du CIC, qui bénéficie de multiples entrées au niveau de la dalle, constitue un autre point d'appréciation favorable. L'emplacement latéral de la halle complète harmonieusement cette composition. Le jury a apprécié la complexité et le raffinement de la façade s'ouvrant sur le parvis. La silhouette vue sous l'Arc de Triomphe a été jugée satisfaisante; la façade ouest reste à traiter.
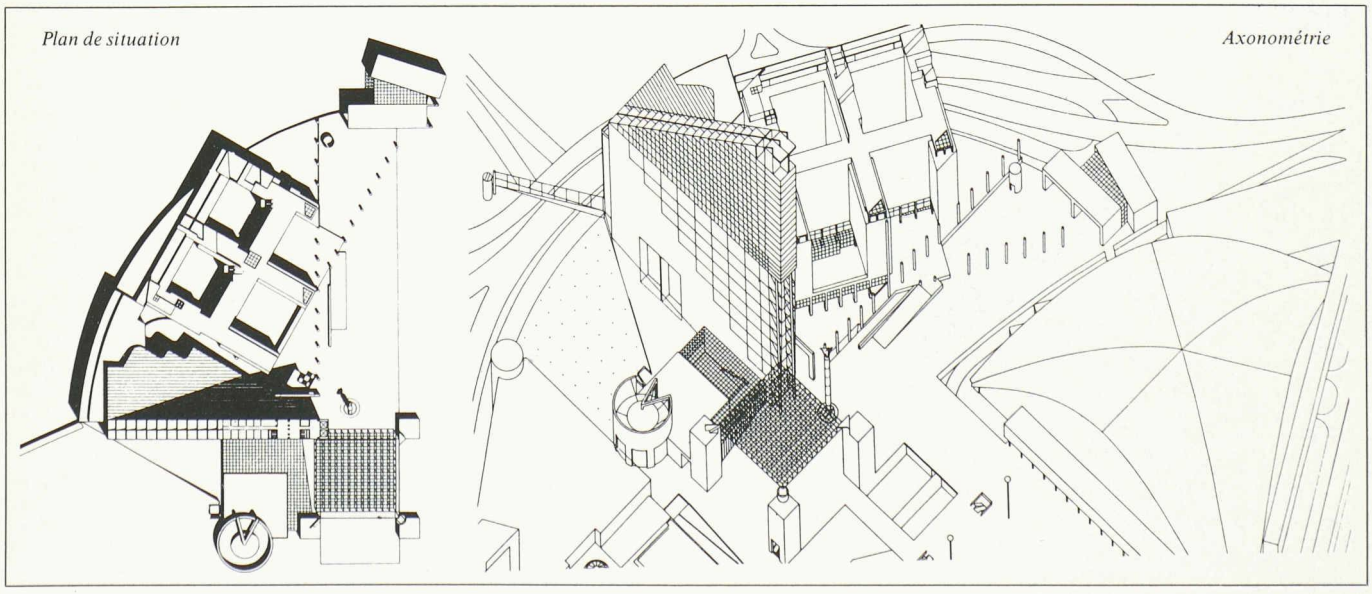
Quelques problèmes techniques pourraient être résolus au stade d'une étude ultérieure, mais il a paru évident au jury que l'auteur du projet avait toutes les qualités pour bien le maîtriser.